

Code de déontologie du Groupe Sofidel

Sommaire

Introduction	4	Respect des droits de l’Homme	46
Notre mission et notre vision	6	Protection de l’environnement	48
Nos valeurs	10	Relations avec les communautés	50
Les valeurs fondamentales de Sofidel	12	Relations avec l’administration publique, les institutions et les partis politiques	52
Des valeurs en action	15	Lutte contre la corruption et le blanchiment d’argent	54
Objet du document	16	Communication avec le monde extérieur	56
Champ d'application et principes de référence	18	Sur le marché	58
Dans l’entreprise	20	Concurrence loyale	60
Santé et sécurité au travail	22	Conflits d’intérêts	62
Un environnement de travail équitable et digne	24	Qualité et sécurité des produits	64
Inclusion, égalité des chances et non-discrimination	26	Innovation	66
Formation et développement professionnel	28	Gestion responsable de la chaîne d’approvisionnement	68
Liberté d’association syndicale	30	Transparence et responsabilité vis-à-vis des consommateurs	70
Protéger les actifs de l’entreprise	32	Sanctions et restrictions au commerce commerciales	72
Transparence des registres comptables et de la documentation de l’entreprise	34	Mise en œuvre, promotion, respect et mise à jour du Code de déontologie	74
Sécurité de l’information	36	Modalités de mise en œuvre, de diffusion et de gouvernance du Code de déontologie	76
Protection de la vie privée et des données personnelles	38	Signalement des infractions	78
Transferts et voyages déplacements professionnels	40	Système disciplinaire	80
Cadeaux et cadeaux gratifications	42	Approbation et mise à jour du Code de déontologie	81
Dans la société	44		



Introduction

Les entreprises, comme toutes les communautés, partagent des valeurs et des principes.

Notre Code de déontologie représente un compagnon de voyage, une boussole qui nous guide dans nos activités quotidiennes.

L'espoir est que vous puissiez partager avec nous un parcours professionnel plein de satisfaction. De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous soutenir, pour créer ensemble de la valeur partagée.

Chaque jour, en Europe comme aux États-Unis, de nombreuses personnes trouvent dans les propositions de Sofidel – du papier toilette essuie-tout, des serviettes de table et des mouchoirs aux bobines d'essuyage et aux boîtes de mouchoirs – des réponses convaincantes à leurs besoins en matière d'hygiène personnelle et de nettoyage de la maison et des lieux de rencontre et lieux de travail. Cela nous procure à la fois de la fierté et un énorme sentiment de responsabilité.

C'est pourquoi nous nous efforçons d'améliorer chaque jour nos performances sur tous les sites Sofidel. Nous le faisons dans le plus grand respect des personnes et de la planète, dans une logique d'amélioration continue.

Nous sommes heureux de pouvoir partager avec vous nos idées et nos valeurs. Notre désir pour l'avenir. D'un bel avenir.

Nous sommes actifs dans de nombreux pays, dynamiques, et nous avons beaucoup à faire. Ensemble.



Luigi Lazzareschi
PDG



Notre mission et
notre vision

Notre mission



Nous valorisons un mode de vie propre en proposant des produits d'hygiène durables qui respectent à la fois les personnes et l'environnement.



Notre vision

Guidés par la responsabilité, la transparence et l'intégrité, nous inspirons et soutenons nos employés à innover et à développer des solutions d'hygiène qui rendent la vie quotidienne plus ordonnée, plus propre, plus pratique, plus sûre et plus agréable, améliorant ainsi la vie de nos clients, de nos employés, de nos partenaires, de nos actionnaires et de l'ensemble de la communauté.



Les valeurs fondamentales de Sofidel

Dans chaque projet et interaction, nous nous engageons à incarner les valeurs qui nous définissent qui nous sommes, en combinant nos compétences et nos ressources pour créer un impact positif, durable et responsable sur la société et l’environnement.

Au cœur de cette approche se trouve notre croyance au respect et la valorisation des ressources, qu’elles soient humaines, naturelles ou culturelles, guidés par le principe « **Moins, c’est plus** ».

En privilégiant la qualité à la quantité et la durabilité au profit à court terme, nous nous efforçons de donner un sens à chaque action et de faire en sorte que chaque choix soit significatif, en veillant à ce que ce que nous faisons aujourd’hui contribue à un avenir meilleur.



LOYAUTÉ ET TRANSPARENCE

Nous croyons que la loyauté est le pilier qui soutient la confiance, qui est essentielle dans toute relation. Nous sommes fidèles à nos principes, à nos collègues, à nos clients et à nos partenaires: nous agissons avec transparence car nous pensons que la confiance se construit par une communication sincère et cohérente. Cette transparence va de pair avec l’équité, car nous nous engageons à traiter tout le monde avec égalité, respect et impartialité. Nous comprenons que l’équité renforce les fondements de la confiance et favorise des liens plus profonds et plus significatifs : dans un monde en constante évolution, nous nous sentons responsables de prendre soin de la société d’aujourd’hui, pleinement conscients de notre rôle dans son façonnement. C’est pourquoi nous travaillons sans relâche pour bâtir un avenir meilleur, un pas à la fois, avec intégrité, responsabilité et engagement constant.

PRAGMATISME & PRÉVOYANCE

Nous croyons au pouvoir d’actions significatives aujourd’hui pour créer un impact durable demain. Notre façon de travailler concilie la réalité du quotidien et une vision pour l’avenir, en mettant l’accent sur des actions concrètes qui répondent à des défis réels sans jamais perdre de vue l’impact à long terme. Notre approche est basée sur l’aspect pratique, en veillant à ce que chaque solution que nous proposons soit réalisable, efficace et réponde directement aux besoins de nos parties prenantes. Pour nous, être pragmatique signifie prendre des décisions responsables, fondées sur des faits, poursuivre des objectifs clairs avec des engagements bien définis. Nous combinons cet état d’esprit pragmatique avec une stratégie solide et tournée vers l’avenir et une vision claire de l’avenir, en gardant le cap de manière cohérente et en investissant dans les innovations, les relations, la durabilité et les technologies pour privilégier les solutions durables, créatrices de valeur et de résultats durables.

HUMILITÉ ET COURAGE

Nous croyons que l’humilité est la bonne attitude à adopter sur le lieu de travail et dans la société, à établir des relations les uns avec les autres avec équilibre, soin et simplicité. Dans le même temps, nous pensons également que la véritable croissance est stimulée par le courage et l’ambition de l’entrepreneuriat. En écoutant attentivement les contributions de ceux qui nous entourent et en reconnaissant leur valeur, nous sommes animés par une forte envie de nous améliorer, toujours avec un profond sens des responsabilités. De cette façon, notre humilité n’est pas un frein mais une force, nous guidant à défier le statu quo avec intégrité et conscience, en laissant les résultats parler d’eux-mêmes, et en affrontant chaque succès avec modération, en évitant toute exaltation excessive. Pour cela, nous créons un environnement collaboratif où chaque idée est respectée et où personne ne cesse jamais d’apprendre, comprenant que le succès est toujours le résultat d’un effort collectif. Ensemble, nous aspirons à un avenir où l’ambition et l’humilité travaillent en harmonie.

INNOVATION & QUALITÉ

Nous croyons au pouvoir de transformation de l’innovation pour favoriser la qualité dans tout ce que nous faisons, de nos produits et processus à nos relations. Notre approche combine un état d’esprit d’amélioration continue et des technologies de pointe: nous ne nous limitons pas à la recherche d’innovations révolutionnaires, mais nous maintenons la plus grande attention à la qualité au quotidien, tout en veillant aux détails qui comptent le plus pour nos parties prenantes. Cet état d’esprit nous guide dans l’identification d’opportunités conscientes et tournées vers l’avenir pour faciliter la vie, optimiser les processus et générer de la valeur à travers nos produits et nos actions. Nous innovons pour améliorer la qualité et recherchons la qualité pour inspirer l’innovation.

Des valeurs en action

Les valeurs d’entreprise prennent vie lorsqu’elles font partie intégrante de la façon dont nous prenons des décisions, interagissons et opérons dans l’entreprise, dans la société et sur le marché. Pour que les valeurs de l’entreprise soient plus que de simples mots sur papier, elles doivent être traduites en actions, en comportements, en politiques et en pratiques quotidiennes.

Champ d’application et principes de référence

Le Code de déontologie formalise et diffuse **les principes et lignes directrices** de conduite de nos employés et collaborateurs (ci-après dénommés « salariés ») dans l’exercice de leurs activités de travail et de toutes les activités susceptibles d’avoir un impact sur celle-ci et sur l’image et la réputation de l’entreprise, pour les accompagner dans la prise de décisions et l’adoption de comportements conformes aux valeurs auxquelles Sofidel s’identifie et qui guident le Groupe dans toutes ses actions.

Notre Code ne peut pas prévoir chaque comportement ou situation spécifique, en fait, il établit des critères de conduite à observer et à appliquer, **sans prétendre à l’exhaustivité**.

Il fixe essentiellement **les attentes de comportement** envers les employés dans l’exercice des activités professionnelles et dans la gestion des relations avec les collègues, les fournisseurs et les partenaires commerciaux, les clients ainsi qu’avec les institutions publiques, la communauté et toutes les autres parties prenantes avec lesquelles nous interagissons.

Dans cette optique, le Code, en plus de s’inspirer des devoirs de diligence, d’équité et de bonne foi dans l’exécution du travail, contient des références aux principales politiques et règlements internes du Groupe que nous avons adoptés, que nos employés peuvent consulter pour obtenir des informations détaillées sur les questions abordées.

Les infractions à ce code sont traitées sévèrement, pouvant aller jusqu’au licenciement. Aucun comportement illégal, même s’il est dans l’intérêt ou à l’avantage de la Société, ne peut être considéré comme conforme aux valeurs et critères de conduite de notre Code de déontologie.

Avec le Code de Déontologie, Sofidel adhère aux **17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ONU)** et à la **Stratégie de l’Union Européenne**.

Il s’inspire également des principes des **conventions fondamentales de l’Organisation internationale du travail (OIT)**, des **principes du Pacte mondial** promu par l’ONU et des critères éthiques de l’**OCDE** (Global Legal Standards).

PORTÉE

Le Code de déontologie est adopté par la société mère Sofidel S.p.A. et toutes ses filiales (ci-après également « Sofidel » et/ou le « Groupe » et/ou le « Groupe Sofidel »), en tant qu’outil d’autorégulation pour l’intégration des considérations sociales, éthiques, de gouvernance et environnementales dans les processus et les pratiques de l’entreprise

Modalités de mise en œuvre, de diffusion et de gouvernance du Code de déontologie

Sofidel est conscient que le respect du Code de déontologie dépend de la responsabilité et de l’engagement de tous ses destinataires à la mettre en œuvre. Dans cette optique, le respect du Code est régi par les pierres angulaires suivantes:

- La responsabilité individuelle de chaque destinataire du Code de reconnaissance de celui-ci, la compréhension des valeurs et des critères de conduite consacrés et leur application correcte ;
- Initiatives visant à promouvoir et à diffuser le Code et, en général, une culture partagée sur les questions de durabilité ;
- Responsabilité des dirigeants et managers du Groupe de communiquer et de diffuser le Code de déontologie au sein de leur territoire et de leurs équipes, en encourageant les collaborateurs à mettre en évidence tout comportement contraire aux principes qui y sont inscrits ;
- En cas de doute sur la conduite à adopter, les collaborateurs de Sofidel sont tenus de contacter leur manager ou la Direction des Ressources Humaines ;
- Le Service des Ressources Humaines est responsable de la bonne application des principes et des règles énoncés dans le Code de déontologie. À cette fin, il apportera toute l’assistance nécessaire et analysera tous les rapports et suggestions pour l’améliorer ;
- Gestion des signalements de violations potentielles du Code de déontologie par les canaux appropriés, comme indiqué dans le paragraphe « Signalement des violations ».

PROMOTION ET DIFFUSION

Sofidel s’engage à promouvoir et à garantir la connaissance de ce Code, en mettant en œuvre de multiples initiatives de diffusion et de communication.

Tout d’abord, afin de rendre le document accessible à tous ses employés, également en tenant compte des barrières linguistiques, le Code de déontologie et ses mises à jour sont traduits dans toutes les langues des pays dans lesquels le Groupe opère et sont remis aux employés avec une note expliquant son contenu et ses objectifs. Ce mode de communication a la valeur d’afficher le Code de déontologie au Registre du Commerce et des Sociétés conformément aux dispositions en vigueur.

Par ailleurs, afin de s’assurer de la connaissance du Code de déontologie et de faciliter son application par l’ensemble des collaborateurs, le Groupe organise de nombreuses actions de formation. En outre, le Code de déontologie est publié sur le site web de l’entreprise au profit de toutes les parties prenantes externes intéressées.

L’engagement de Sofidel à promouvoir et à respecter le Code de déontologie est rapporté et communiqué dans le cadre des informations sur le développement durable publiées par le Groupe.

Systeme disciplinaire

Le respect des valeurs et des règles de conduite inscrites dans le Code de déontologie est considéré comme un élément fondamental des engagements contractuels pris par les collaborateurs vis-à-vis de Sofidel.

En cas d’infraction ou de violation du présent Code, Sofidel se réserve le droit d’adopter des mesures disciplinaires, modulées en fonction de la gravité et dans les limites du cadre réglementaire en vigueur et des dispositions contractuelles en vigueur.

Approbation et mise à jour du Code de déontologie

Le Code de déontologie est approuvé par le Conseil d’administration du Groupe, sous réserve de l’avis de la Commission de contrôle, des risques et du développement durable, qui approuve également les mises à jour ultérieures, afin de l’adapter à l’évolution de la culture externe et interne, ainsi qu’aux réglementations applicables au Code de déontologie lui-même.

Cette version du Code de déontologie a été approuvée le 07/03/2025 et remplace toute édition précédente.

